



ACTEE CUBE Ville :

Les communes s'engagent dans la compétition

Objectif : Un maximum d'économies
d'énergie en 1 an de challenge





Réduire les consommations énergétiques des bâtiments communaux sans travaux lourds

- Sensibiliser les usagers : agents administratifs, techniques et les élus, aux économies d'énergie !
- Accompagner le changement des comportements,
- Optimiser les réglages d'exploitation,
- Permettre aux occupants de se réapproprier leur bâtiment

➤ Sans diminuer le confort de tous !

Un accompagnement et des outils pour les candidats

- Plateforme de suivi des consommations d'énergie
- Formation et aide à l'animation à l'échelle de la ville
- Application mobile Energic by CUBE
- Ressources (guides, retours d'expériences...)
- Kits de communication
- Évènements de lancement et de remise de prix

➤ Le challenge est majoritairement financé par le programme ACTEE via les Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

Une démarche ludique d'émulation inter-villes pour comprendre, partager et agir sans imposer



Comment participer ?

Les collectivités inscrivent leurs bâtiments pour 1 an de concours et 1 an de suivi

Formule CUBE Ville

- 6 000 € HT pour les villes de MOINS de 30 000 habitants
- 12 000 € HT pour les villes de PLUS de 30 000 habitants

Au minimum 10 % de la surface du parc de la ville et au moins 5 bâtiments dont l'hôtel de ville

Pas de limite supérieure du nombre de bâtiments

Formule CUBE Petites Villes

- 6 000 € HT par groupement de 6 communes
(1 000 € HT par commune supplémentaire)

Communes de MOINS de 10 000 habitants

Peut être porté par : EPCI, Syndicat d'énergie, ALEC.

ACTEE





Un concours national pour relever les défis de la transition énergétique

Vous aussi participez au challenge !



Contact



cube-ville.org



cube.ville@ifpeb.fr



ORGANISATEURS :



PARTENAIRES :

